



Conseil de quartier
DÉMOCRATIE LOCALE



Notre
Quartier

HIVER 2012 - 2013

SAINT-MARC / CROIX DE PIERRE / SAINT-NICAISE

EDITORIAL

C'est avec l'arrivée de Noël que nous vous apportons cette nouvelle formule de « Notre quartier St-Marc/Croix de Pierre/St Nicaise ». Au cours de ces quelques pages nous allons tenter de vous faire mieux connaître le fonctionnement de votre conseil de quartier ainsi que les missions auxquelles il s'attache.

Vous pourrez ainsi découvrir comment, si vous le souhaitez, vous pouvez intégrer cette équipe d'habitants de votre quartier, soucieux de l'intérêt public et du bien vivre ensemble. Vous pourrez voir aussi leurs réalisations et celles qu'ils envisagent. Nous tenterons au fil des numéros à venir, de vous faire partager ou découvrir des éléments marquants de notre quartier, que ce soit tant du point de vue des aménagements, des débats en cours ou des acteurs qui agissent au quotidien dans notre environnement.

Enfin nous profitons de cette nouvelle parution pour vous inciter à vous intéresser encore davantage à la vie de votre quartier en allant sur le site « jesuisconseiller.fr » ou en participant à notre prochaine réunion plénière. Bonnes fêtes et bonne année 2013.

Patrick Courtet



Illustration: Eve Marie c.evemarie@gmail.com

LE CONSEIL DE QUARTIER

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier sont des structures de réflexion pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ils sont des relais entre les habitants, les élus et les services de la Ville. Leurs réunions permettent de développer l'échange et le dialogue et de faire émerger des propositions, sur le cadre de vie notamment.

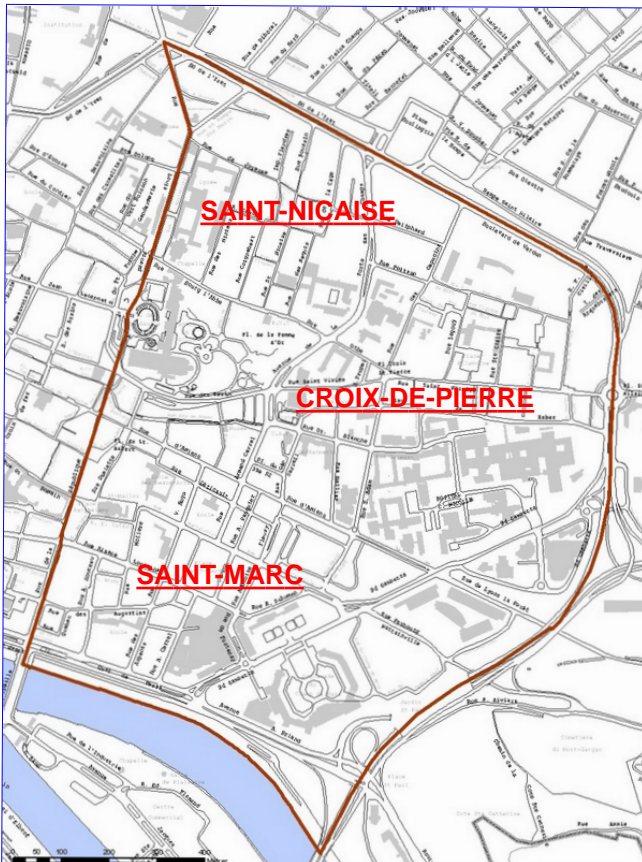
La Direction de la Démocratie Participative et Locale accompagne les conseils, fait le lien avec les services de la mairie et oriente les habitants vers les conseils de quartier.

Qui peut devenir conseiller ?

Pour être conseiller de quartier, il suffit d'être majeur et d'habiter le quartier concerné ou d'y travailler. Cette fonction repose sur le volontariat et implique du temps pour les réunions et les dossiers à préparer.

Où être le mieux renseigné et connaître les outils de la concertation à Rouen ?

Le site www.jesuisconseiller.fr expose sur la toile tous les renseignements utiles pour découvrir les différents quartiers, la fonction de conseiller de quartier, les différents projets des quartiers et les réalisations (aménagement de carrefour, rénovations, mises en valeur...). Ce site permet aussi de s'inscrire pour devenir conseiller de quartier. P.C



Notre quartier



AGENDA 21

AGENDA : du latin « choses qui doivent être faites » 21 : pour XXI^{ème} siècle



Depuis 2009, Rouen développe la démarche « Agenda 21 » avec une volonté affichée de s'engager pour un développement « durable » et avec l'aide de la population.

En cette période de dérèglement climatique, de renchérissement du coût de l'énergie et d'affaiblissement de la biodiversité, Rouen a souhaité impulser des actions économiquement pertinentes, socialement épanouissantes pour l'homme et favorables à l'environnement. Deux conseillers participent au « Conseil Rouennais de Développement Durable ».

De grandes actions sont déjà mises en place comme la suppression de l'utilisation d'herbicides chimiques par les jardiniers de la ville.

Mais toutes les actions, même les petites, peuvent et doivent s'intégrer dans cette démarche.

A.R



LE BUDGET PARTICIPATIF

Depuis 2009, la ville attribue un budget participatif de 200 000 euros répartis sur l'ensemble des conseils de quartiers. Après étude de faisabilité en collaboration avec les services municipaux, ceux-ci sont proposés pour validation et arbitrage en conseil de secteur. Ces projets sont étudiés en relation avec les élus.

Réalisation 2012

[Installation de 2 horloges
sur les hallettes de la place St-Marc](#)



Projet 2013

[Aménagements place de la Croix de Pierre
et square Marcel Halbout.](#)

Le conseil de quartier a choisi comme thèmes pour le budget participatif 2013, la mise en valeur de la place de la Croix de Pierre et l'amélioration du square Marcel Halbout. Une consultation auprès des habitants a été organisée pour recueillir leurs idées et vérifier la pertinence de ces projets.

P.C



PATRIMOINE



Dans les jardins de l'hôtel de ville, on peut enfin tourner autour de la pierre de Jellinge pour admirer un christ en croix sur une face et sur l'autre la « grande bête » enlacée par un serpent. Non loin de là, personne ne peut plus ignorer qu'Emile Verhaeren est mort accidentellement à Rouen en 1916.

En revanche, quand verrons-nous la restauration du méridien de Slodtz actuellement envahi par une végétation qui risque d'être fatale à ce monument érigé en 1753 sur les quais, puis transféré en 1826 à l'emplacement actuel, dans les jardins de l'hôtel de ville ?

Nous aimerions beaucoup que le cadran de la seconde moitié du XVIe siècle de l'église St Vivien retrouve sa polychromie d'origine, comme celui du Gros Horloge. Nous pourrions ainsi déchiffrer ce texte « Ultima latet », qui peut se traduire par « la dernière [heure] est cachée ».

Et que dire de l'avenir l'église St Nicaise, dont la croix renaissance sur le parvis, gît au sol depuis plusieurs mois ? Elle renferme de merveilleux vitraux du XVIe siècle et un retable du XVIIe siècle. Suite à l'incendie de 1934, de nouveaux vitraux ont été créés par Max Ingrand et un mobilier moderne fut dessiné par Emile Gaillard. Quels sont les projets pour cette église, en si mauvais état extérieurement, et qui pourtant recèle encore tant de trésors ?

La commission patrimoine



CONNAISSEZ-VOUS VOTRE QUARTIER ?

Nos rues et ruelles sont les témoins de la petite et de la grande Histoire, des légendes et mythes. Levez les yeux et partez à la découverte de notre quartier.

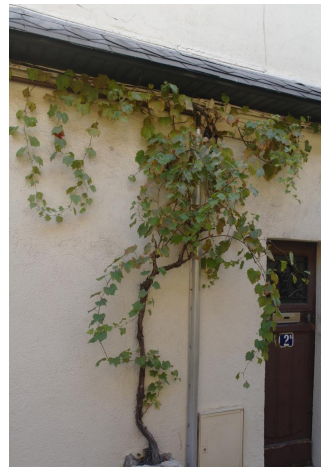
C.M



« Je suis cachée entre notes et lettres »



« Je veille à proximité du marché »



« Je suis le dernier témoin du vignoble de St Ouen »

COMMISSION ACCESSIBILITE

Nous nous sommes aperçus que la déambulation piétonne à Rouen était pleine d'embûches pour les personnes âgées, les blessés avec béquilles, les malvoyants, les personnes de petite taille, les gens en fauteuils roulants, les femmes en talons, les poussettes...

Quelles embûches ?

Les enrobés jamais refaits, les trous d'ancien mobilier urbain, les pavés manquants, les poteaux au milieu du trottoir, même dans les rues nouvellement rénovées par CITEOS, les travaux mal signalisés qui nous mettent en danger, les trottoirs non surbaissés empêchant la déambulation des poussettes et fauteuils sont le quotidien des piétons rouennais.

Des obstacles jalonnent les rues : poubelles non rentrées, voitures et motos qui stationnent sur le trottoir,

mobilier urbain mal implanté... etc.

Beaucoup de flaques d'eau font la joie des enfants, mais pas celle des adultes !

Notre commission travaille sur le recensement des obstacles dans les rues mais également sur la réalisation des nouveaux aménagements urbains. Par exemple, il a été signalé aux services techniques que les pavés utilisés dans le cadre de la rénovation de la place de l'hôtel de ville posent problème aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine (environ une année), pour le recensement de toutes les rues de notre quartier. Les « balades urbaines » doivent avoir lieu de jour mais également de nuit pour vérifier l'efficacité des éclairages et autres problèmes liés à la vie nocturne.



La commission accessibilité

ZOOM ACCESSIBILITE

Les bandes podotactiles sont destinées à informer les déficients visuels (D.V.) qu'ils abordent une traversée de rue, un arrêt de bus, une descente d'escalier (plus de 3 marches).

Les feux sonorisés leur indiquent une traversée protégée. Ils sont déclenchés par un boîtier que chaque « D.V. » peut se procurer auprès des associations.

Mais, hélas, peu de feux sont sonorisés, et bien souvent, ils dysfonctionnent et mettent les déficients visuels en danger.



Monsieur Foubert, adjoint aux personnes handicapées, a eu l'obligeance de nous accompagner lors d'une de nos visites de quartier. Il nous a appris que l'ancienne municipalité avait signé, « avec Citéos, un contrat de 30 ans pour l'installation des éclairages publics et des feux sonorisés ». Dans ce contrat cette société doit équiper les feux sonorisés de tous les carrefours de la ville. Citéos respecte-t-il ses engagements ?

La commission accessibilité

MICRO-TROTTOIR

Que pensez-vous de la nouvelle place de l'HOTEL DE VILLE ?

- Une belle réussite, la place est plus équilibrée, ouf , les travaux sont finis
- Le réseau bus est très bien.
- Je m'en moque, je m'en moque un petit peu
- Tout le tissu économique est défait, faire la part belle aux transports en commun, c'est la mort du « petit commerce »
Tous ces stationnements payants amènent les habitants à faire leurs achats en périphérie.
La vie urbaine est modifiée, et pas dans le bon sens.
- Tous ces travaux chers ne trouvent pas leur place, actuellement.
Les stationnements payants ne sont pas judicieux, par ailleurs, il aurait fallu enterrer plus de poubelles (même en sachant, qu'il existe les problèmes de réseaux souterrains)
- Depuis l'instauration du sens unique de la rue de la République, il y a beaucoup moins de monde.
- Beaucoup de travaux, beaucoup de nuisances, beaucoup de dépenses, pour peu de résultats.
- C'est bien, le réseau de bus est bon.
- C'est bien, la place est rénovée.



(Micro-trottoir réalisé le 19/11/12) E.D

DEMEMAGEMENT PROVISOIRE

De la CHALOUPPE, place ST VIVIEN à la résidence du RUISSEL



Depuis fin octobre 2012, des travaux ont commencé à la Chaloupe, place St Vivien :

Les faux plafonds vont être refaits, un bureau va être créé, la cuisine agrandie de façon à fonctionner en assurant une meilleure hygiène.

Ces travaux d'amélioration étaient en effet nécessaires, la chaloupe est ouverte depuis 15 ans et

accueille, du lundi midi au vendredi midi, 30 à 40 personnes en grandes difficultés.

Les usagers de la Chaloupe ont pu être accueillis depuis le 2 novembre, à la résidence du Ruissel.

La résidence du Ruissel, destinée aux personnes âgées, n'était plus aux normes de sécurité, et une nouvelle résidence « La rose des sables » a été ouverte rue Maladrerie.

Dès la réintégration dans les locaux de la Chaloupe, avec un espace rénové, mieux adapté, les personnes démunies, seront accueillies par le même personnel.



A noter (voir photo) que la façade de la Chaloupe, place St Vivien, aurait bien besoin d'une " rénovation ".

E.D

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Interview David DOUCET
Vice-Président de l'association "Village Croix de Pierre"

- Qu'est-ce que l'association "Village Croix de Pierre", son origine ?

L'association est née le 14 février 1996 à l'initiative d'une poignée d'habitants du quartier. Les premiers adhérents souhaitent améliorer leur environnement (chaufferie du CHU bruyante, aménagement du Square Halbout), organiser des animations et faire découvrir le patrimoine historique et humain du quartier.

- Quels en sont les objectifs et les activités, les sujets abordés ?

L'objectif de l'association est d'améliorer la qualité de vie, de l'environnement et de l'animation du quartier. L'association encadre des commissions, ateliers culturels et activités sportives: Ecriture, Randonnée, Gym Stretching, Cadre de vie, Relaxation, "Foire à Tout" et depuis cette année, une troupe de théâtre d'improvisation "Les Z'endimanchés". Nous communiquons régulièrement sur nos activités à travers notre journal "Le Village" dont le 39^{ème} numéro vient de paraître.



- Qui en fait partie ?

Les habitants du quartier et des sympathisants rencontrés lors des manifestations et activités de l'association. Nous comptons environ 150 adhérents.

- Comment fonctionne l'association ? (Bénévolat, financement, local,) ?

L'association repose sur le bénévolat de ses adhérents. Le bureau se réunit chaque 2^{ème} Lundi du mois, il est ouvert à tous les adhérents. Le financement de notre association repose sur une subvention annuelle de la mairie et sur les bénéfices de la "Foire à Tout".

- Quel est votre rôle ?

J'adhère à l'association depuis 1999. Membre du bureau depuis 2001, je suis devenu vice-président cette année. Je coordonne, depuis l'édition 2011, l'organisation annuelle de notre "Foire à Tout". Le but est de rassembler les ressources vives du quartier (habitants et commerçants) pour que cet événement soit toujours une fête de Village.

- Quels en sont les réussites, les difficultés, les projets ?

Nous sommes fiers de participer à la vie du quartier et de mettre en valeur ses habitants. Nos difficultés sont celles de toutes organisations reposant sur le bénévolat et sur les motivations de chacun. Une nouvelle période s'ouvre à l'association grâce à l'obtention, depuis Juillet 2012, d'un local, au 22 rue Molien, au dessus de l'A.R.E.J. Nous profitons de cet article pour remercier Caroline DUTARTE, adjointe à la mairie, qui a concrétisé une demande datant de l'origine de l'association. Depuis son origine des conseils de quartier, des membres du bureau ou de l'association, participent au conseil du quartier St Marc - Croix de Pierre - St Nicaise, et contribuent ainsi à l'amélioration du cadre de vie de notre Village.

CONTACTS UTILES

Direction de la Démocratie Participative et locale : 02 76 08 89 93
Site internet : <http://www.jesuisconseiller.fr> - cmercier@rouen.fr

Standard Mairie : 02 35 08 69 00
Police municipale : 02 35 07 94 80

Voirie, propreté, espaces verts
(en cas d'anomalie rencontrée sur le territoire communal)

ALLO ROUEN ESPACES PUBLICS
du lundi au vendredi 8h15 à 17h (sauf jours fériés)
02.35.08.87.45 (prix d'un appel local)

Déchets, encombrants, eau (CREA) : 0 800 021 021

Direction de la Démocratie Participative et Locale
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
76037 Rouen cedex 1

Françoise COMBES
Adjointe au maire en charge de la coordination des adjoints de quartier et des outils de la
démocratie participative et locale

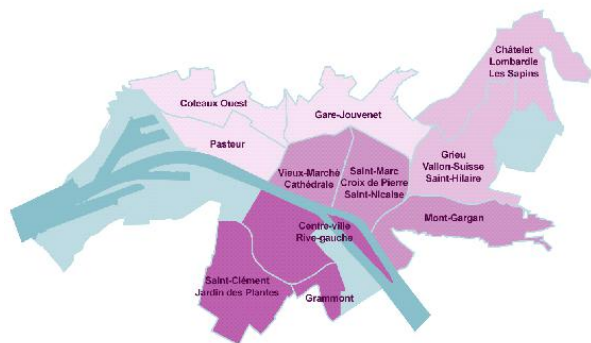
Caroline DUTARTE
Adjointe au maire, et référente de notre conseil de quartiers

Céline MERCIER
Interlocutrice du conseil de quartiers



Votre conseil de quartier en ligne...

www.jesuisconseiller.fr



Dans le quartier, place St-Marc
il y a 1 boîte à idées rouge.
Les habitants du quartier peuvent
déposer leur courrier afin de
communiquer avec le conseil de
quartier sur divers sujets

Bulletin du conseil de quartier St Marc/Croix de Pierre/St Nicaise

Directrice de la publication : Françoise COMBES

Comité de rédaction : Les membres de la commission

Éditeur : Direction de la Démocratie Participative et Locale – Mairie de Rouen

Photographies :

C.Mercier – C.Millet - D.Claveau - J.Barray - Y.Desportes - M.Declein - P.Courtet

Bulletin édité à 1500 exemplaires.

Ce journal représente la libre
expression du conseil de
quartier, il n'engage en rien la
responsabilité
de la mairie de Rouen.